

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
29 MARS 2022**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
  - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1 Autorisation – Achat Équipement audiovisuelle
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
  - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
  - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
  - 10.1 Autorisation – Soumission d'achat d'équipement sportif
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
  - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
  - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
  - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 29 mars 2022 à 14h00  
par vidéoconférence.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Marie Mercier, maire  
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
M. Maurice Boissy conseiller poste #4  
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

M. Michel Monette conseiller poste #2  
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

**Dépôt – Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal soumis**

Rapport verbal de la direction générale indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

**2022-03-086 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Martin Van Winden,  
Appuyé par M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 14h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2022-03-087 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant,  
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES**

**2022-03-088 Autorisation – Achat Équipement audiovisuel**

01. Considérant la nécessité de renouveler l'équipement audiovisuel de la municipalité;

Il est proposé par M. Maurice Boissy  
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'achat de matériel audiovisuel pour un montant total de 3,931.15\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LOISIRS, CULTURE & FAMILLE**

**2022-03-089 Autorisation – Soumission d'achat d'équipement sportif**

01. Considérant l'intention du conseil municipal d'aménager de nouveaux équipements

sportifs;

02. Considérant une soumission de Rick Design Skatepark (9113-3298 Québec Inc.) au montant de 72,400\$ taxes en sus pour l'achat de l'équipement pour un skatepark, une table de ping pong et un banc de béton;

03. Considérant une soumission de G4 Gaétan Gilbert Enr./Panet Shuffleboard au montant de 4,157,93\$ taxes en sus pour l'achat d'un terrain de shuffleboard;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une dépense de 76,557.93\$ taxes en sus pour l'achat des items mentionnés en préambule.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2022-03-090 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. Maurice Boissy,

Appuyé par M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 14h15.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

JEAN-MARIE MERCIER  
MAIRE

---

JAMES LANGLOIS-LACROIX  
DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
GREFFIER-TRÉSORIER

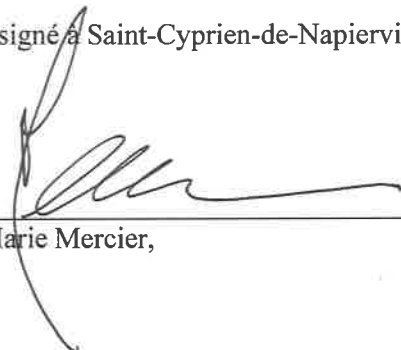
**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR  
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER  
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE MARDI, LE 29 MARS 2022 A 14H00 (Article 142 du C.M.)**

---

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du Mardi, le 29 mars 2022 à 14h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 5 avril 2022



---

Jean-Marie Mercier,  
Maire